



LOGO CROUS

Annexe 2

ATTESTATION D'AUTORISATION DE PROCEDER A L'ETAT DES LIEUX DE SORTIE

Je soussigné(e)[Prénom et nom] occupais le logement n° [Numéro] dans la Résidence [Nom de la résidence] du Crous de

J'accuse réception de votre mail sur les modalités de gestion de l'hébergement en fin de période de confinement.

J'atteste, à l'issue du confinement, être dans l'incapacité de revenir libérer mon logement.

En conséquence, je m'engage à retourner les clés sans délai à la résidence et l'informer par courriel de cet envoi.

J'autorise, sans réserve, le Crous d'Aix Marseille à entrer dans mon logement ainsi qu'à effectuer l'état des lieux de sortie.

Concernant mes affaires personnelles, j'autorise le Crous de à :

- les mettre au rebut ou les donner à une association caritative
les conserver. Dans ce cas, je m'engage à les récupérer (moi-même ou un tiers que j'aurais préalablement désigné) dans un délai maximum de 30 jours à compter de la date de l'état des lieux.

La non restitution des clés constitue un motif de reprise de la facturation de ma redevance à mon endroit. Le dépôt de garantie sera restitué si l'état des lieux de sortie est conforme à celui de l'entrée dans les lieux. En revanche, j'ai bien noté que si des dégradations sont constatées, le montant correspondant sera retenu sur mon dépôt de garantie.

Attestation établie pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à [lieu], le [date]

Signature obligatoire

